DIOGENES

Rapport d'activités

COLLECTIF LES MORTS DE LA RUE

2021

Éditeur responsable
Laurent Demoulin (laurent@diogenes.brussels)

Photo de couverture
Julie de Bellaing

COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Avec le soutien des Ministres de l'Aide aux personnes du Collège Réuni de la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale

TABLE DES MATIÈRES

Synthèse des statistiques de notre action.....4
1. Le Projet.....5
1.1. L'historique.....5
1.2. Finalités et Objectifs..... 6
1.3. Les activités principales.....6
1.3.1. Le cœur des activités pendant l'année.....6
1.3.2. Les événements ponctuels.....7
1.3.3. La coordination.....7
2. Évaluation des Activités..... 8
2.1. Évaluation Quantitative.....8
2.2. Évaluation Qualitative.....10
3. Le Public Accompagné..... 11
3.1. Données Démographiques.....11
3.2. Questions de Logement.....11
3.3. La situation sociale.....12
3.4. Les causes de décès.....12
4. Focus : le bilan de 15 ans d'activités à Bruxelles..... 14
5. Notre Méthodologie..... 15
6. Nos Ressources.....16
6.1. Ressources Humaines.....16
6.2. Finances.....16
7. Nos Revendications.....17
8. Perspectives 2022..... 18

SYNTHÈSE STATISTIQUE DE NOTRE ACTION

EN 2021

EN 2021, LE COLLECTIF A APPRIS

76 décès

grâce à son réseau grandissant.

28 cérémonies

ont été organisées par/avec le Collectif.

*Pour **7 personnes**, aucune cérémonie d'adieu ne s'est tenue...*

PRISE EN CHARGE DES OBSÈQUES

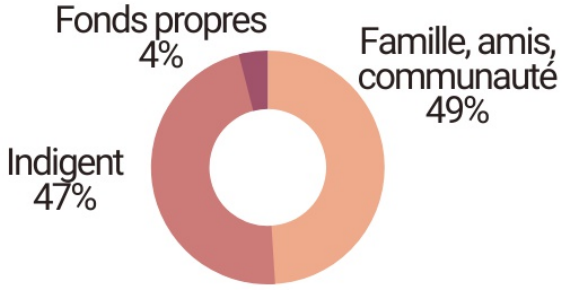

LIEU DU DÉCÈS

50% des personnes sont décédées à l'hôpital

Cérémonie annuelle aux morts de la rue

×3 nombre de personnes touchées par la cérémonie*

** grâce à la diffusion d'une vidéo d'hommage, visionnée 895 fois*

15 ans de combat pour un adieu digne aux (ex-)habitants de la rue

518 cérémonies organisées pour les morts de la rue en 15 ans*

** dont 294 par ou en collaboration avec le Collectif les Morts de la Rue*

1. LE PROJET

Le *Collectif les Morts de la Rue* est un réseau composé d'(ex-)habitants de la rue, d'associations, de citoyens et d'institutions, qui agit pour un adieu digne aux personnes (anciennement) sans-abri décédées en Région bruxelloise.

Nous nommons "mort de la rue" toute personne décédée qui a vécu, à un moment de son existence, en rue en Région de Bruxelles-Capitale.

1.1. L'historique

2004

Naissance du *Collectif les Morts* de la Rue suite à des actions pour le droit au logement lors desquelles un cercueil avait été choisi comme symbole, marqué d'un calicot « *Enfin un domicile fixe !* », et les participants avaient listé et scandé les noms des personnes de la rue dont ils avaient appris le décès. Le Collectif est alors coordonné par ATD Quart Monde.

2005

Début de la coordination des activités du Collectif par DIOGENES.

2006

Première Cérémonie d'Hommage pour commémorer les personnes décédées l'année précédente, dans la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

2011

Plantation d'un arbre à proximité de la Gare Centrale, avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles. Celui-ci est devenu un véritable monument vivant à la mémoire des Morts de la Rue.

2014

Le Collectif est lauréat du Prix Régine Orfinger-Karlin décerné par la Ligue des Droits de l'Homme, qui "*récompense une personne ou une association œuvrant à la protection et à l'aide des groupes vulnérables qui s'est distinguée en mettant en évidence la nécessité de la résistance aux atteintes aux droits humains*".

2020

Reconnaissance du rôle de coordination et soutien financier par la Commission Communautaire Commune (Cocom) de la Région de Bruxelles-Capitale.

1.2. Finalités et Objectifs

La coordination du *Collectif les Morts de la Rue* a pour objectif fondamental d'agir, ensemble avec toutes les personnes concernées, pour un adieu digne pour les (ex-)habitants de la rue de la Région bruxelloise. Ses responsabilités sont les suivantes :

- Soutenir et accompagner les personnes confrontées au décès d'un (ex-) habitant de la rue
- Partager les données récoltées, leur interprétation et les revendications du Collectif avec le secteur, la presse et le politique
- Garantir et promouvoir la participation des personnes concernées, en priorité les habitants de la rue, dans toutes les activités du Collectif
- Veiller à la communication interne et externe au réseau
- Impliquer et coordonner le noyau, le réseau et les partenaires du Collectif
- Assurer la continuité du projet : ressources humaines, moyens financiers, partenariats, événements
- Garantir et faire évoluer les missions, valeurs et objectifs du Collectif

1.3. Les activités principales

Dans l'ensemble de ses activités, le *Collectif les Morts de la Rue* promeut la participation des (ex-)habitants de la rue.

1.3.1. Le cœur des activités pendant l'année

Tout au long de l'année, le *Collectif les Morts de la Rue* se mobilise pour rendre un adieu digne aux (ex-)habitants de la rue. Cela se traduit au travers des activités suivantes :

- **Il informe** les autres personnes sans-abri, les familles, les proches et les professionnels du secteur et des services communaux des décès dont il est averti.

- Il veille à ce qu'une commémoration soit rendue dignement pour chaque personne. **Il organise les funérailles** pour chaque habitant de la rue dont il apprend le décès sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Ces funérailles sont personnalisées autant que possible : des témoignages et photos sont recueillis, des faire-parts sont rédigés, de la musique est choisie pour la cérémonie d'adieu, des fleurs, bougies ou autres symboles sont rassemblés, etc. Une attention particulière est accordée aux convictions de vie de la personne défunte.

- **Il assure une présence aux obsèques** de morts de la rue si aucun proche n'a été retrouvé.

- **Il implique et soutient** les familles, les amis, les professionnels du secteur psycho-médico-social de la Région bruxelloise.

- **Il organise ponctuellement des visites au cimetière** afin de soutenir et d'accompagner toute personne sans-abri qui en manifeste le besoin.

- **Il sensibilise** en témoignant des difficultés auxquelles les habitant·e·s de la rue sont confrontés, en informant largement le secteur psycho-médico-social, les pouvoirs publics et la société, et en recueillant et partageant des informations relatives à la mortalité des personnes sans-abri. Ceci permet de déconstruire certaines idées reçues, et d'interpeller la société. Ces morts ne sont pas des faits isolés, mais concernent des choix de société.

1.3.2. Les événements ponctuels

Des événements annuels rythment la vie du *Collectif les Morts de la Rue*. Notamment :

- Une **visite collective de différents cimetières** de la Région Bruxelloise à l'occasion de la Toussaint.

- Une **cérémonie d'hommage** pour toutes les personnes décédées l'année précédente. Lors de celle-ci, un recueillement à l'arbre planté à proximité de la Gare Centrale avec l'accord et le soutien de la Ville de Bruxelles est organisé.

1.3.3. La coordination

Depuis 2005, l'asbl DIOGENES assure la coordination du Collectif les Morts de la Rue. Nous mettons des ressources humaines et des moyens logistiques à disposition du groupe de partenaires et nous veillons à ce que chaque personne sans-abri qui décède reste dans les mémoires et bénéficie d'un adieu digne. Ce travail colossal est possible grâce à l'excellente connaissance des travailleurs de rue de l'asbl DIOGENES des personnes sans-abri.

La coordination du Collectif par DIOGENES a d'autant plus de sens que ses activités s'inscrivent dans la continuité du travail de rue de l'association. Ainsi, la relation de proximité des travailleurs de rue permet d'aborder des sujets liés à la fin de vie, tels que les rapatriements, les dernières volontés ou l'euthanasie.

Mik est hospitalisé. Il sent qu'il approche de la fin de sa vie et il nous fait part de ses peurs et volontés. Nous savons qu'un traitement lui a été proposé, mais lui est prêt à quitter ce monde. Il nous dit qu'il désire être enterré dans son pays d'origine, auprès de sa famille, mais il se pose des questions : vaut-il mieux être rapatrié de son vivant, ou après la mort ? Comme cela coûte plus cher de rapatrier un corps et que Mik n'a plus de famille, nous nous renseignons sur les façons dont il peut être rapatrié rapidement, et confortablement selon son état de santé. Nous analysons aussi les possibilités d'accueil dans le pays d'origine.

- témoignage d'un travailleur de rue de DIOGENES

2. ÉVALUATION DES ACTIVITÉS

2.1. Évaluation Quantitative du Projet

En 2021, le Collectif a appris 76 décès d'habitants de la rue. Ce nombre est en constante croissance depuis l'existence du *Collectif les Morts de la Rue* (Graphique 1). Cette évolution est à mettre en regard de la notoriété grandissante du Collectif avec les années. Un tiers des personnes sont décédées en hiver, 26,67 au printemps, 22,67 en automne, et 17,33 en été (n : 75).

Graphique 1

Évolution du nombre de décès appris par le Collectif en 10 ans

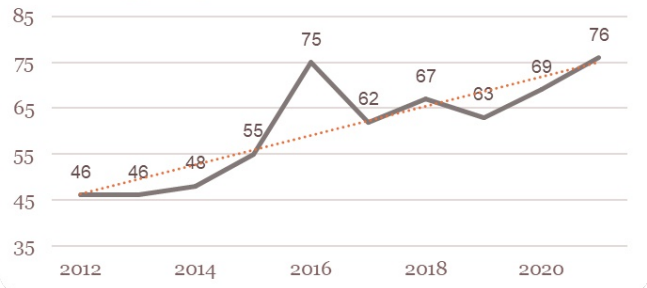

34 de ces personnes (45,33% ; n : 75) étaient connues de DIOGENES - qui coordonne le Collectif. La plupart du temps, le Collectif est averti d'un décès par un service du secteur d'aide aux personnes sans-abri ou par un habitant de la rue, comme l'indique le Graphique 2 ci-dessous (n : 75).

Graphique 2

Informants des décès par type en 2021 (en %)

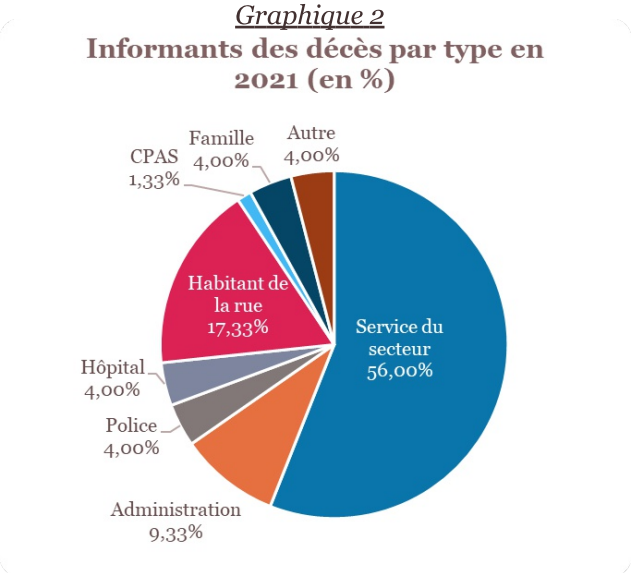

Le Collectif a organisé ou participé à l'organisation de 28 cérémonies en 2021 (Graphique 4 ; n : 70). Pour les autres morts de la rue, la famille a organisé l'hommage seule dans 41% des cas. 7 personnes n'ont pas eu de cérémonie (10%). La plupart du temps, lorsque le Collectif n'est pas impliqué dans l'organisation, c'est qu'il a perçu l'information du décès trop tard. Les corps de 14 personnes ont été rapatriés (n : 70). Les obsèques sont prises en charge par la famille dans 42,25% des cas et les personnes sont enterrées comme indigentes dans 46,48% des cas (Graphique 3 ; n : 71).

Graphique 3

Prise en charge des obsèques en 2021 (en %)

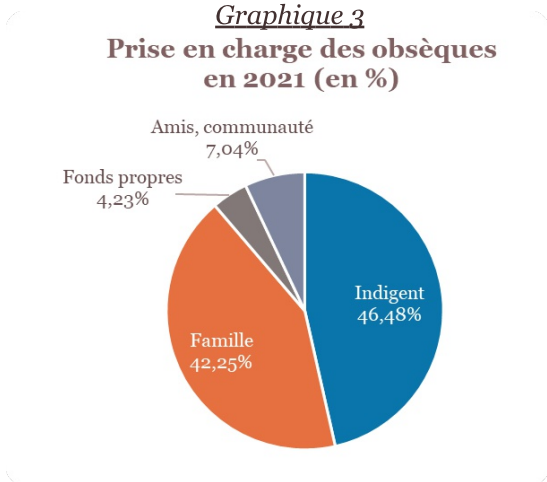

Enfin, preuve de la réputation grandissante du Collectif les Morts de la Rue, ce dernier est paru 20 fois dans la presse nationale et régionale. Ceci est un chiffre clé qui témoigne de l'efficacité dans la réalisation de notre action d'information sur la situation de la vie en rue.

Le Collectif est là non seulement pour les (anciens) habitants de la rue et leurs proches, mais aussi pour les travailleurs du secteur. La perte d'une personne que l'on suit est un évènement troublant. On a partagé une partie de sa vie et sa mort déclenche un véritable processus de deuil. La présence du Collectif dans l'organisation d'une cérémonie et la tentative de réunir un maximum de personnes de l'entourage de la personne (famille, amis, autres services) pour un dernier hommage, est d'un soutien précieux dans ce processus. Cela permet de dire au revoir dignement, de partager des souvenirs et des anecdotes qui peuvent peut-être amener un peu de réconfort aux proches. De cette façon, plutôt que d'avoir une histoire qui se termine abruptement, le Collectif propose un épilogue permettant de faire son deuil.

- témoignage de la coordination du Collectif

Graphique 4

Organisateurs des cérémonies en 2021 (en %)

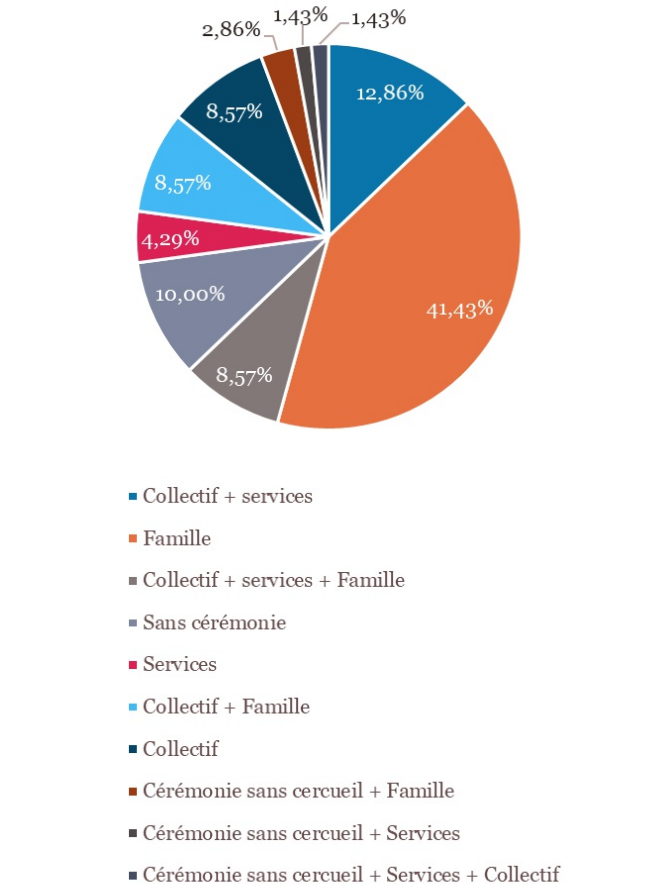

2.2. Évaluation Qualitative du Projet

2021 a vu se multiplier les collaborations du *Collectif les Morts de la Rue*.

D'abord, **au sein du secteur d'aide aux personnes sans-abri** de la Région de Bruxelles-Capitale, par exemple pour l'organisation des tables d'échange du Smes-b à propos de "*la mort des usagers dans les services de l'aide et de soins*" le 25 nov 2021. Le but était d'informer sur la vie en rue et d'échanger à propos des protocoles et des bonnes pratiques après un décès, les causes de décès et les dernières volontés des personnes vulnérables.

Ensuite, **avec les administrations communales**, entre autres pour l'entame d'une réflexion à propos des dernières volontés des morts de la rue, et de l'identification des tombes. Le Collectif a également été consulté par la Ville de Bruxelles concernant l'externalisation des services funéraires et l'amélioration des enterrements indigents, selon ce qu'on observe déjà dans d'autres communes de la Région. Ceci dans un but d'amélioration des conditions matérielles des funérailles organisées pendant l'année.

Des **projets artistiques** ont été entamés et continueront en 2022 tels que la réalisation d'un film documentaire par une réalisatrice fortement impliquée dans le collectif et la publication d'un recueil de poèmes du poète Serge Meurant, membre des poètes bruxellois qui participait chaque année à l'écriture de la litanie de poèmes lus pendant la cérémonie d'hommage aux morts de la rue.

Enfin, comme chaque année, le Collectif a discuté avec et répondu aux questions d'étudiants en travail social (ISFSC), en réalisation (IAD), et en image (IAD), les invitants à ses réunions et activités. De même, une étudiante de première année à l'ISFSC suit le travail du Collectif depuis le mois de novembre 2021.

En 2021, deux événements ont servi le travail de mémoire des morts de la rue et ont permis de sensibiliser et d'informer à propos de la situation de vie en rue :

- Le 5 mai 2021, nous organisions l'annuelle **Cérémonie d'Hommage aux Morts de la Rue**. Cette année, afin de respecter les mesures sanitaires en place, elle s'est déroulée sous la forme d'une minute de silence respectée au sein de nombreuses organisations du secteur. S'en est suivie, la diffusion d'une vidéo commémorative, réalisée par la cinéaste Louisiana Mees. Cette dernière a été vue 895 fois et a donc permis de toucher 3 fois plus de personnes qu'une cérémonie à l'Hôtel de Ville. En parallèle, l'arbre en hommage aux morts de la rue sur la Place de l'Albertine a été décoré d'oiseaux multicolores arborant les noms des personnes décédées en 2020. Ceux-ci ont été créés par l'atelier artistique de Pierre d'Angle.

- Le 2 novembre 2021, pour la Toussaint, le Collectif a organisé une **visite des cimetières de Bruxelles**. Des proches des personnes décédées, des membres du collectif, des professionnels du secteur, des habitants de la rue et des journalistes ont accompagné le Collectif. Une journaliste de la RTBF a réalisé un court reportage à propos des morts de la rue. Ce jour-là, jour des morts, nous avons largement diffusé notre analyse statistique de 15 années d'activité du Collectif. Elle a été envoyée tant à la presse qu'au secteur et au grand public via le site web et les réseaux sociaux.

L'ensemble de ces activités engendre une meilleure connaissance du *Collectif les Morts de la Rue* par les administrations communales et une croissance de bénévoles potentiels. Plus largement, elles contribuent à sensibiliser les citoyens bruxellois à propos de la vie en rue et à les informer des activités du Collectif.

3. LE PUBLIC ACCOMPAGNÉ

3.1. Données Démographiques

En 2021, le *Collectif les Morts de la Rue* a appris le décès de 66 hommes et 10 femmes (n : 76). Lors de leur décès, ces personnes étaient âgées de 22 à 80 ans (n : 71). La plupart (69,01%) avaient entre 40 et 64 ans (Graphique 5). Toutes les femmes décédées avaient moins de 64 ans (n : 8).

Parmi les 69 personnes décédées dont nous connaissons la nationalité, 38 étaient Belges (55,07%), 10 Polonaises (14,49%) et 7 Roumaines (10,14%).

Graphique 5

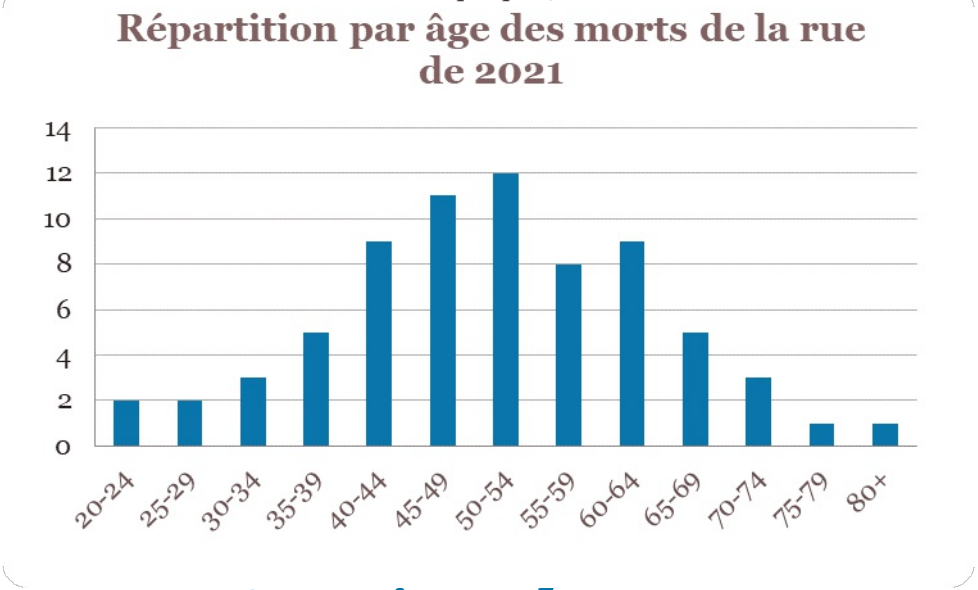

3.2. Questions de Logement

Au moment du décès, la plupart des personnes (n : 74) vivait en rue (47,30%) ou en logement (35,14%). Les autres personnes vivaient dans une maison de repos, chez des amis, en maison d'accueil, en squat. Il est frappant de constater (Graphique 6) que les personnes Belges vivaient en rue au moment du décès (9 sur 38, soit 23,68%) en moindre proportion que les personnes d'origine Roumaine (4 sur 7, soit 57,14%) ou Polonaise (8 sur 9, soit 88,89%). Les Belges étaient principalement en logement au moment du décès (20 sur 38 ; contre 1 sur 7 roumains et aucun polonais).

50% des personnes (n : 70) sont décédées à l'hôpital. L'occasion de rappeler le travail remarquable des établissements de soins auprès des habitants de la rue. 18,57% sont décédés dans leur logement, 11,42 dans des espaces semi-publics et 8,57% en rue. Les autres sont décédées chez des amis, à la Médihalte, en squat, en hébergement d'urgence ou en maison d'accueil.

Nous constatons (Graphique 7) que les Belges sont presque aussi souvent décédés en logement qu'à l'hôpital, tandis que les Roumains nous ont souvent quittés à l'hôpital ou directement en rue. Ces derniers sont aussi décédés dans des espaces semi-publics. Les Polonais décédés en 2021 ont la plupart du temps été retrouvés à l'hôpital, et parfois en rue, dans des lieux semi-publics ou chez des amis.

Graphique 6

Proportion des lieux de vie au moment du décès, selon la nationalité (en %)

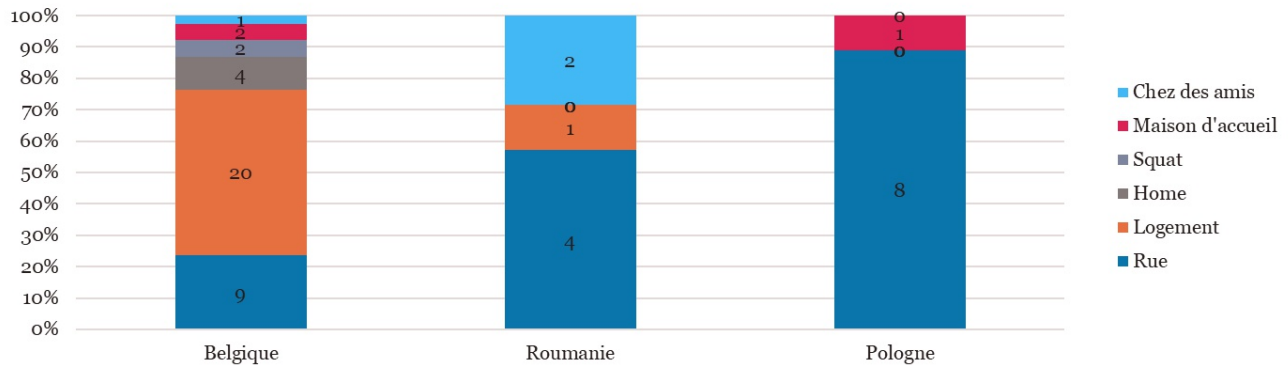

Graphique 7

Proportion de lieux de décès par nationalité (en %)

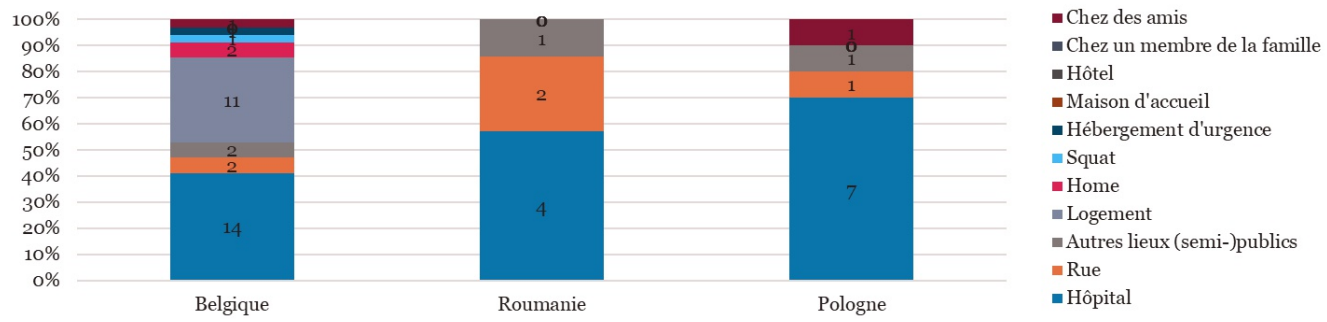

3.3. La Situation Sociale

87,69% des personnes décédées en 2021 avaient un suivi social (n : 65), dont 21,38% par DIOGENES et 60% par d'autres membres du réseau du *Collectif les Morts de la Rue*.

Nous savons que 28 personnes avaient un médecin traitant au moment du décès, que 20 personnes avaient une mutuelle, que 7 bénéficiaient de l'aide médicale urgente (AMU) et que 5 avaient une carte médicale.

3.4. Les Causes de Décès

Nous disposons de peu d'informations quant aux causes de décès des habitants de la rue (73,68% d'inconnues en 2021). En effet, elles sont couvertes par le secret médical. Il nous arrive de recevoir des informations par les proches des personnes décédées ou à travers notre réseau. C'est le cas pour 20 personnes en 2021 dont les causes de décès sont indiquées dans le Graphique 8 ci-dessous.

Ce manque de données souligne la nécessité de mener une recherche à propos des raisons des décès des habitants de la rue. L'initiative prise par le Collectif, aux côtés de Bruss'help, du Smes-b et d'Infirmiers de Rue, est encouragée par l'ensemble du secteur d'aide aux personnes sans-abri, afin de mieux pouvoir accompagner et soutenir les personnes du public, et prévenir des risques de décès.

J'ai rencontré Irène à l'aéroport de Zaventem. Cette semaine-là, je suis retourné lui parler. Elle s'est souvenue de moi, a accepté avec plaisir quelques cigarettes et une boisson. Elle semblait vraiment heureuse quand je lui ai dit que nous partions en excursion. Je m'inquiétais pour l'état de sa bouche et son état général. Nous allions rendre visite à un médecin près de l'aéroport et la maison de retraite avait fixé un rendez-vous pour nous rencontrer.

Le docteur fut clair. Nous devions aller à l'hôpital. Les déformations de sa bouche et de sa langue étaient préoccupantes. Nous partagions cet avis. Bien que l'idée n'enthousiasmait pas Irène, elle l'accepta.

À la maison de repos, il y aurait une chambre disponible pour Irène. Là, elle aurait un lit et pourrait être soignée immédiatement. Mais, peu après son admission, le verdict que nous redoutions tous tomba : les déformations de la bouche et de la langue étaient des lésions cancéreuses avancées. Madame ne voulait pas de véritable traitement. Elle préférait lutter contre les douleurs, jusqu'à ce que son corps la laisse partir...

Nous lui avions demandé s'il y avait des personnes qu'elle souhaitait voir, informer. Sa réponse était catégorique : personne. On a parlé de la façon de lui dire au revoir. Minimaliste. À aucun moment Irène n'a perdu sa capacité de jugement. Elle ne nous a donné aucune raison de douter de l'authenticité de ses souhaits. Nous les avons respectés.

- témoignage d'un travailleur de rue de DIOGENES

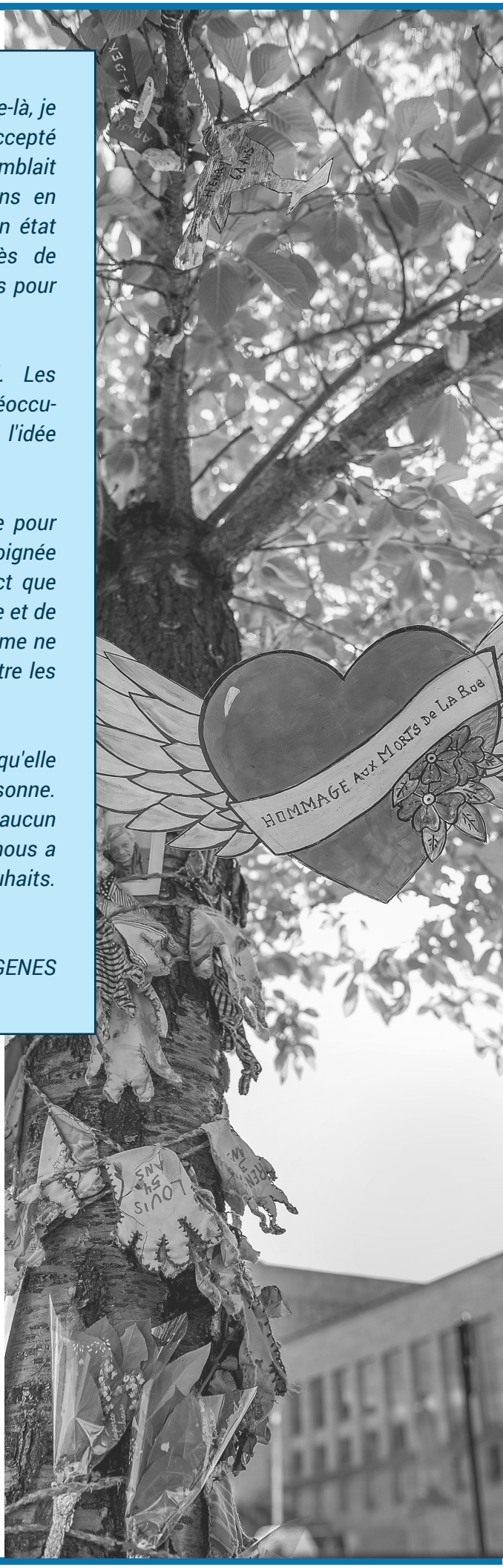

Graphique 8

Causes de décès des morts de la rue en 2021 (en %)

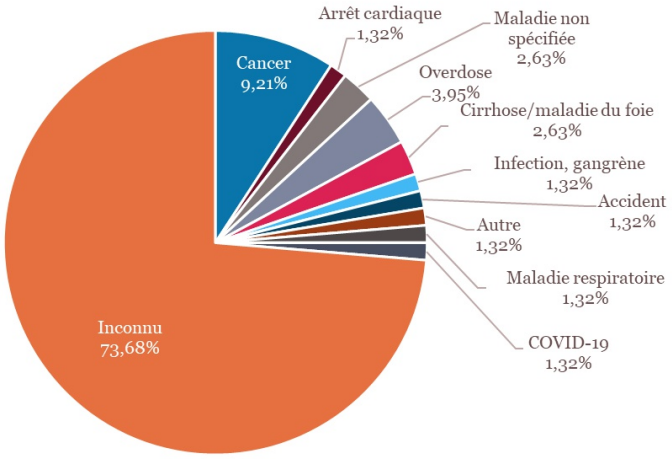

4. LE BILAN DE 15 ANS D'ACTIVITÉS À BRUXELLES

Depuis 2004, le *Collectif les Morts de la Rue* agit pour un adieu digne pour les (ex-)habitants de la rue en Région Bruxelloise. En novembre 2021, il a dressé le bilan de ces 15 dernières années.

Plus de 500 cérémonies d'adieu depuis 2006

Entre 2005 et 2020, 518 cérémonies ont été organisées pour les morts de la rue, dont 294 par ou en collaboration avec le Collectif (57%). Ce dernier tente toujours d'impliquer la famille dans ces événements. En outre, 144 personnes ont été rapatriées vers leur pays d'origine. Il s'agit principalement de personnes venant du Maroc et de la Pologne.

Graphique 9

Prise en charge des obsèques en 2021 (en %)

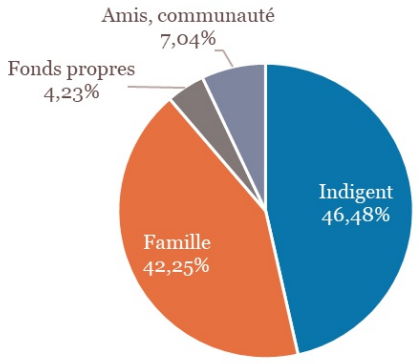

Si la plupart des cérémonies d'adieu sont prises en charge par les communes (52%), **un nombre important d'entre elles sont payées par les familles du défunt** (43%). 3% sont également financés sur fonds propres de la personne décédée (Graphique 9).

> ""Je ne veux pas qu'il soit enterré comme un chien" *est une crainte que nous entendons souvent. Les cérémonies que nous organisons sont souvent simples, mais avec de la musique, des photos, des témoignages, des fleurs, des bougies, parfois des pinceaux, une casquette, un blouson, une bière, des autocollants, des marqueurs… le défunt part accompagné d'humanité."*

Ces événements sont organisés tout au long de l'année. Les habitants de la rue ne décèdent pas plus en hiver qu'en été. Ce constat indique qu'il faut **s'écarter d'une "politique du thermomètre" et proposer de réelles solutions structurelles**, amenant un changement profond et durable pour les personnes sans-abri et leurs conditions de vie.

15 ans de combat pour un adieu digne aux habitants de la rue

Cela fait maintenant plus de 15 ans que le *Collectif les Morts de la Rue* accompagne proches et familles dans le deuil de la personne décédée et organise des cérémonies afin de leur rendre un adieu digne. Depuis ses débuts, il récolte un certain nombre de données qui servent à mieux cerner la réalité de la vie en rue. Celles-ci ne sont pas le résultat d'un travail scientifique, mais sont, à notre connaissance, les seules données concernant la mortalité des personnes sans-abri à Bruxelles, et in extenso en Belgique. L'analyse complète des chiffres portant sur les 15 premières années du Collectif est disponible sur le site du Collectif-même.

5. NOTRE MÉTHODOLOGIE

La spécificité du travail du Collectif est d'être un projet communautaire, qui suit la méthodologie du **développement communautaire**. Suivant la Fédération des Services Sociaux (FdSS), nous pouvons la définir en énonçant les caractéristiques que voici[1] :

- Il existe un **problème collectif**, commun à un ensemble de personnes, une population, une collectivité ou une communauté, qui trouve ses racines et s'explique par un problème structurel ou d'organisation sociale. Ce problème est externe à l'individu.

- La **réponse à ce problème collectif est aussi collective** : toutes les personnes concernées par le(s) problème(s) doivent penser et agir ensemble à toutes les étapes du processus. On ne rend donc pas un service pour quelqu'un, mais nous trouvons une solution ensemble.

- Il existe un **travail en réseau**, puisque le problème touche un ensemble de personnes, institutions, organisations différentes, qui se situent différemment par rapport au problème.

- La ou les réponse(s) au problème de départ **visent un changement structurel ou d'organisation sociale**, afin de changer la situation en profondeur.

- La **réponse est territorialisée**, s'inscrit à un niveau d'intervention micro-social qui permet les échanges directs et concrets, et l'établissement de liens sociaux réels.

- **L'action communautaire se déroule sur la place publique**, ce qui signifie que la notion du secret professionnel se travaille autrement en travail communautaire. Tout ne doit pas se dire, mais l'action doit se faire connaître pour aboutir et toucher le plus grand nombre.

- **Il faut du temps** pour obtenir des résultats, pour analyser le problème, pour penser l'action, pour se rencontrer, pour échanger, pour partager, pour négocier, pour organiser, pour agir, pour évaluer… On travaille sur le long terme.

Lorsqu'une personne de la rue décède, la machine s'active. À Bruxelles, de nombreux travailleurs, organisations et bénévoles se réunissent au sein du Collectif Les Morts de la Rue.

Florence, une collègue de DIOGENES, est la coordinatrice de ce collectif et organise son fonctionnement au quotidien. Elle veille à ce que toutes les personnes et tous les services concernés soient informés du décès d'un habitant de la rue. Elle est chargée de soutenir ceux qui organisent un adieu digne et, si personne ne prend l'initiative, elle l'organise elle-même.

Nous prenons toujours en compte les croyances et convictions de vie de la personne décédée. Le collectif a des contacts avec des représentants des différents cultes. En outre, il veille à ce que les tombes de ces personnes soient entretenues, qu'un hommage annuel soit organisé en leur honneur et que, le 1er novembre, les autres habitants de la rue aient la possibilité de se recueillir sur les tombes.

Dans le passé, avant que le collectif n'existe, les habitants de la rue ne mouraient pas, ils disparaissaient. Aujourd'hui, c'est différent grâce au travail du Collectif.

- témoignage d'un travailleur de rue de DIOGENES

[1] Le développement communautaire, un concept, une histoire, des valeurs https://www.fdss.be/wp-content/uploads/TravailSocEtDevComCombo.pdf

6. NOS RESSOURCES

6.1. Ressources Humaines

Le Collectif, association de fait, est un réseau largement ramifié, qui se structure de la façon suivante :

- **La coordination** : l'asbl DIOGENES l'assure depuis 2005. En 2021, grâce à un nouveau financement de la Cocom (voir ci-dessous), le Collectif les Morts de la Rue et DIOGENES peuvent compter sur 0.5 ETP de coordination.

- **Le noyau** : il est composé d'(ex) habitants de la rue, de personnes concernées (famille d'une personne décédée après un parcours de rue, par exemple), d'artistes et d'acteurs de terrain, qui se mobilisent régulièrement pour les différentes actions et qui donnent de leur temps pour participer aux réunions, assister aux enterrements, préparer la cérémonie annuelle.

- **Les membres** de notre réseau : ils sont tous en contact avec les habitants de la rue en Région Bruxelles Capitale et souscrivent aux missions du Collectif. La plupart d'entre eux font partie du secteur d'aide aux personnes sans-abri, mais on y retrouve également des personnes sans-abri, des citoyens, des représentants d'autres associations, des représentants des différents cultes, des artistes… Aujourd'hui, nous comptons 180 membres.

- **Le réseau élargi** : *le Collectif les Morts de la Rue* travaille avec bien plus de personnes et organisations (morgues, administrations communales, hôpitaux, familles des défunts, citoyens, presse, etc.)

En 2021, de nombreuses personnes, aux profils très diversifiés ont fait la demande de rejoindre le réseau du Collectif.

6.2. Finances

En 2021, pour la première fois, la coordination du *Collectif les Morts de la Rue* bénéficie d'un subside facultatif de €33.000 de la Commission Communautaire Commune. Celui-ci permet de financer un mi-temps (0.5 ETP). En outre, la Ville de Bruxelles continue à soutenir l'action du Collectif via un soutien financier de €2.500. Cette somme couvre les frais liés aux cérémonies d'hommage (fleurs, petit matériel, impression de photos, frais de déplacement, cafés…). Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien.

En 2021, le montant des dons s'élevait à €1.743. Nous saluons les généreux donateurs ponctuels et récurrents, ainsi que la famille d'un sympathisant qui a invité à soutenir le Collectif lors du décès de ce dernier.

7. NOS REVENDICATIONS

Le *Collectif les Morts de la Rue* existe depuis 2004 en Région de Bruxelles-Capitale. Depuis, il s'est montré utile et efficace dans l'organisation de cérémonies d'adieu pour les (ex-)habitants de la rue décédés et dans le soutien apporté aux travailleurs qui sont confrontés à un ou des décès. Son expertise grandissante - notamment à travers la collecte de données chiffrées - bénéficie l'ensemble du secteur et permet de faire évoluer les pratiques. Malgré des résultats probants, le projet n'est pas suffisamment subventionné et ne bénéficie pas d'une reconnaissance structurelle. Pourtant, la charge de travail est immense. Du fait d'être un projet communautaire - ce qui est rare dans le secteur d'aide aux personnes sans-abri -, le temps et l'énergie nécessaire à la gestion et au développement du Collectif sont conséquents. Par ailleurs, plus le Collectif est connu, plus il est sollicité ; et nous l'avons vu, la popularité du projet croît de façon exponentielle. Dès lors, **nous pensons indispensable d'augmenter le temps de travail qui y est alloué à 1 ETP au moins.**

De plus, nous encourageons toute initiative de **prévention liée au sans-abrisme**. Nous aimerions voir réduire les listes d'attentes pour les logements sociaux, augmenter le revenu minimum proportionnellement au coût d'un logement décent, et élargir l'offre de solutions de logement et d'accompagnement sur mesure des habitants de la rue. Nous soutenons toute initiative aidant l'individualisation des droits.

Enfin, pour une **amélioration de la dignité de l'adieu rendu aux (ex-)habitants de la rue**, nous demandons très concrètement (1) plus de souplesse et d'être avertis à temps lorsqu'un indigent est enterré, (2) une procédure simplifiée quant au choix du mode de sépulture, afin que la crémation soit aussi accessible si elle correspond mieux aux convictions de vie de la personne, (3) qu'assez de temps soit prévu au cimetière pour qu'une cérémonie d'adieu puisse se tenir pour le mort de la rue, (4) les moyens pour que, si la personne est enterrée au cimetière, l'emplacement de sa tombe soit identifié par une plaque à son nom et que cette dernière soit entretenue pendant le temps de la concession.

8. PERSPECTIVES 2022

Clairement, le subventionnement de 2021 dédié à la coordination du Collectif a permis d'envisager le travail du Collectif sur le long terme et d'entreprendre des projets à plus longue échéance.

L'année 2022 s'annonce d'ores et déjà mouvementée. Le Collectif **continuera son travail en réseau** afin d'apprendre les décès des (ex-)habitants de la rue, d'en informer le secteur et les proches, d'organiser des cérémonies d'adieu et des rapatriements, et de sensibiliser et d'informer le secteur, le politique et le grand public sur son action et les réalités de la vie en rue. Il poursuivra son travail de **collecte de données** dans le but de partager des informations toujours plus précises sur ses activités et le public qu'elle accompagne. De même, le Collectif continuera à collaborer avec de nombreux acteurs du secteur, artistes et citoyens afin de mener bien son action. Ainsi, **l'annuelle Cérémonie d'hommage sera organisée pour le 25 mai** et nous organiserons une nouvelle visite des cimetières lors de la Toussaint. Enfin, nous développerons le **travail autour des dernières volontés**, dans le but d'informer les personnes sans-abri quant à leur droit à communiquer leurs souhaits, et de recueillir de ces volontés pour pouvoir les respecter au moment du décès.

En outre, une **recherche sur les causes de décès des habitants de la rue** débutera, en collaboration avec Infirmiers de Rue, Bruss'help et le Smes-b. Elle fait suite à une demande et à un intérêt du secteur et de chercheurs, entre autres lors de la table d'échange du Smes à propos de "la mort des usagers dans les services de l'aide et de soins".

Finalement, nous avons prévu d'entamer un travail avec les services d'état civil des 19 communes bruxelloises, afin d'**améliorer les enterrements indigents** dans toute la Région de Bruxelles-Capitale.

DIOGENES